

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### ACADEMIE FRANCAISE.

M. le comte de Montalembert, élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Droz, y est allé prendre séance le 5 février, et a prononcé le discours qui suit :

Messieurs,

Parmi nos provinces de l'Est, il existe une contrée dont le nom porte l'empreinte de son histoire, de sa vieille indépendance, dit naïve courage de ses enfants. La Franche-Comté de Bourgogne est comme le Tyrol de la France : une nature grandiose et pittoresque y tient lieu de monuments, et le cœur de l'homme semble emprunter à cette nature quelque chose de sa force et de sa grandeur. Sur les flancs du Jura, défrichés par les moines, au milieu des forêts de sapin et dans les gorges profondes que creusent le Doubs et ses affluents, il s'est formé une race austère, énergique, intelligente, jadis passionnée pour ses antiques franchises, de tout temps célèbre par son ardeur belliqueuse, son attachement enraciné à la foi catholique, son fier et opiniâtre dévouement à ses maîtres. (1) "On ne les soumet qu'à coups d'épée, et il faut abattre jusqu'au dernier" disait d'eux il y a deux cents ans un capitaine français qui avait éprouvé leur valeur en essayant de les détacher de la monarchie espagnole, dont l'amour se confondait dans leurs cœurs avec celui de leurs vieilles et chères libertés. Au dix-septième siècle, les paysans comtois se faisaient enterrer la face contre terre, pour témoigner de l'aversion que leur inspirait la conquête française et la domination de Louis XIV. Et, toutefois, à la fin du dix-huitième siècle, tous les cœurs y étaient tellement imprégnés du sentiment national, que nulle province n'a fourni à la patrie menacée des bataillons de volontaires plus nombreux et plus prodigés de leur vie. Cette terre généreuse n'a cessé de produire des héros que lorsque la France eut cessé de combattre. Également seconde dans le domaine des lettres et de la science, elle n'avait enfanté jusqu'à nos jours que des esprits dont la hardiesse, tempérée par l'étude et la foi, n'affligea jamais la conscience ni la raison.

Vous lui devez, Messieurs, pour ne citer que nos contemporains, M. Cuvier, qui sut être grand toujours et partout ; M. Nodder, qui eut l'art de rester populaire en se moquant de toutes les orgueilleuses chimères de notre siècle ; enfin l'homme sage et bon que vous avez daigné m'appeler à remplacer parmi vous. M. Droz, comme tous les Franches-Comtois, aimait sa province natale avec une passion fidèle. Il m'en eût voulu de ne pas parler d'elle avant de parler de lui. J'accomplis volontiers ce devoir ; car, pour moi aussi, la Franche-Comté est une sorte de patrie. C'est elle qui m'a recueilli au lendemain du naufrage de la patrie et de la royauté ; c'est elle qui, en me montrant spontanément la carrière politique, nous a donné, à vous, Messieurs, l'occasion de fixer vos regards sur moi, et à moi la témérité d'aspirer à vos suffrages. Grâce à elle, je puis vous remercier aujourd'hui de m'avoir accordé la seule faveur que j'aie désirée, la seule élection que j'aie sollicitée, et la seule distinction que j'aie obtenue dans le cours de ma vie.

M. Droz naquit à Besançon en 1773, d'une de ces anciennes familles de robe dont l'intégrité est traditionnelle, les mœurs sévères, l'indépendance un peu frondeuse, constituant une des forces vitales de l'ancienne société française. Il perdit, très jeune, sa mère ; son père, (1) *Deo et Cæsari fidelis perpetuo*, devise de Besançon.

homme pieux et instruit, veillait à son éducation, qui ne fut pas sans difficulté. Le futur moraliste se fit ainsi remarquer dès son adolescence par un caractère impétueux et rebelle. La religion, qu'il devait plus tard si noblement confesser, ne lui inspirait (c'est lui qui nous l'apprend) ni une sorte d'effroi et de répulsion. Il aimait l'étude et avait même de l'ambition littéraire ; mais l'enseignement routinier des classes le fatiguait. Arrivé au cours de philosophie, il n'y tint plus, se brouilla définitivement avec le latin et le syllogisme, et obtint de son père la permission de terminer ses études sous ses yeux.

Le premier livre qu'il reçut des mains paternelles fut le *Discours de la Méthode* de Descartes. Il entra par cette porte dans la philosophie, qui devint dès lors sa carrière et la passion dominante de sa vie. Le moment n'était pas heureux : le matérialisme du dix-huitième siècle régnait sans rival. L'irréligion était universelle. Le vent impur qui desséchait tout avant de tout déraciner, souffla sur cette jeune âme ; mais toute vie morale ne s'y éteignit point.

Le jeune Droz se retrancha dans le déisme : et s'imposa pour tâche de prouver aux vieux chrétiens de sa famille, qui ne lui ménageaient pas les reproches, qu'un déiste peut égaler ou surpasser un chrétien dans la pratique des devoirs envers les hommes. Mais le cynisme de la littérature alors en vogue le révoltait. Il raconte quelque part qu'il ne put achever la lecture de *Candide*, et que la prétendue *Philosophie de l'histoire* du même auteur lui sembla un libelle contre l'humanité. Il prit pour évangile les *Essais de Montaigne*, Horace, Cicéron et le Plutarque d'Amyot firent également ses délices. Il s'habitua à observer, à réfléchir, et se fit la promesse, qu'il a gardée, de fuir l'ambition, et de ne rechercher qu'une vie obscure et paisible, vouée à l'étude et à la vertu.

Cependant la révolution éclatait : il acheva son éducation au milieu de l'ébranlement universel, et fut envoyé à Paris, à dix-neuf ans, pour y chercher une carrière. Il arriva le lendemain du 10 août, et assista, de très près, aux massacres de septembre.

Quoiqu'il eût adopté, avec la chaleur qui lui était naturelle, la révolution et ses suites, un séjour à Paris, inauguré sous de tels auspices, n'était pas fait pour lui plaire. D'ailleurs l'invasion appela à l'armée tout ce qu'il y avait encore en France de jeune et d'honnête. Droz y courut : il s'engagea dans le douzième bataillon des volontaires du Doubs ; ses camarades l'élevèrent capitaine. Il servit trois ans à l'armée du Rhin, moins occupé de la guerre que de la lecture des philosophes anciens, dont il faisait des extraits au bivouac. Pendant la Terreur, il fut envoyé en mission auprès du ministre de la guerre Carnot. Celui-ci lui permit de rester quinze jours à Paris. Il y retrouva les massacres de septembre continués par le tribunal révolutionnaire. Il assista aux séances de ce tribunal : il vit ces charrettes où s'entassaient l'innocence, la beauté, le talent ; tous les âges, toutes les conditions, toutes les gloires et toutes les vertus de la France. Il s'exerça même, ainsi qu'il l'a raconté depuis, à suivre le chemin de l'échafaud, dans la pensée que son tour pourrait bien venir.

Trente ans après, dans un de ses ouvrages, il notait ainsi les impressions de ce séjour : "J'ai vu Paris dans ces jours de crime et de deuil. A la stupeur qui couvrait toutes les figures, on eût dit une ville désolée par une maladie contagieuse. Les vociférations ou les rires de quelques cannibales interrompaient seuls le silence de mort dont on était environné. La dignité humaine n'était plus

scandale que par les victimes qui, portant un front serein sur l'échafaud, s'exaltaient sans regret d'une terre déshonorée. L'état de prostration et de stupeur était tel, que si on avait dit à un condamné : Tu iras dans ta maison, et là tu attendras que la charrette passe demain matin pour y monter, il y serait allé, et il y serait monté."

Chose étrange ! ces révoltants spectacles ne le détachèrent pas encore des principes révolutionnaires. Le temps et la culture des nobles instincts de son âme devaient seuls amener le changement qui nous a valu en lui un écrivain dévoué à l'ordre et à la vérité. Sa santé l'ayant obligé de quitter l'armée, il revint à Besançon, y continua ses chères études, et obtint la place de professeur à l'École centrale du Doubs. Ce fut alors qu'il publia ses premiers écrits. Ils ne portèrent que trop le cachet de l'époque. Non-seulement l'auteur y applaudit à la révolution, au 10 août et au 18 fructidor, mais il transporte dans l'histoire et dans la philosophie sa passion du moment : il vante avec enthousiasme Condillach et Jean-Jacques ; il ne trouve pas assez d'invectives contre les rois, les Papes, les *vils cénobites* et la barbarie du moyen âge.

Si je ne fusais que le panegyrique de M. Droz, je devrais garder le silence sur ces échecs de jeunesse qu'il eût voulu ensevelir dans l'oubli, et qu'il a depuis si noblement effacés. Mais je n'ai jamais cru que la solennité de cet hommage dût exclure la vérité, et je veux tirer de la franchise peut-être indiscrète de mes critiques le droit d'abonder tout à l'heure dans l'éloge. Rien d'ailleurs ne me semble plus instructif et plus encourageant dans la vie des hommes distingués, que ces notes de leur jeunesse contre l'erreur et la passion, lorsqu'ils n'y ont succombé que pour se relever et laisser bien loin derrière eux les complications ou les critiques d'une faute glorieusement rachetée. J'y trouve la plus consolante des leçons pour ceux qui ont commencé par donner des gages au mal, mais qui n'en veulent pas rester les captifs éternels.

Vers 1803, M. Droz transporta sa retraite à Paris : je dis sa retraite parce que, tout jeune encore, il ne comprenait pas la vie en dehors d'un cercle restreint, où les joies de la famille et les épanchements de l'amitié lui tiendraient lieu de tout autre intérêt. A Paris, comme à Besançon, il trouva le centre qu'il lui fallait : un groupe d'hommes de cœur et de talent, bienveillants et sympathiques, qui apprécièrent son mérite et lui firent une place au milieu d'eux. Ducis et Cabanis furent ceux qui exercèrent sur lui le plus d'influence.

Le bonheur domestique lui avait été largement départi. Il était déjà marié quand il vint à Paris, et cette union répandit sur sa vie entière un parfum de félicité intime et profane. "Je devins, nous dit-il, éperdument épris d'une jeune personne dont les qualités aimables se peignaient sur sa figure charmante. Notre bonheur à dire quarante-sept ans et mon amour pour elle ne dégénéra jamais en amitié." C'est ainsi que parlait de sa femme dans le dernier ouvrage qu'il a publié à soixante-quinze ans, et sept ans après l'avoir perdue. "Le monde idéal que je rêvais, dit-il ailleurs, se trouva réalisé pour moi. Un sujet d'ouvrage s'était naturellement offert à ma pensée : je publiai mon *Essai sur l'Art d'être heureux*." Ce livre, qui commença sa réputation, obtint, au milieu du bruit de l'Empire, un tranquille et durable succès. On y remarque des pensées justes spirituellement exprimées. Mais, ce qui parle le plus haut en faveur de sa théorie, c'est

son exemple. Il a été heureux ; et, chose plus rare, il a tenu à passer pour être. Il sut se préserver non seulement du malheur, mais de l'ennui, qu'il regardait aussi comme un malheur. Et, pour fuir cet ennemi, il en revient toujours à son goût prédominant, celui de la retraite. "D'abord, dit-il, on s'y garantit d'une foule d'importuns et d'oisifs. Des gens qui ne vous déroberaient pas une pièce de monnaie, vous volent sans scrupule une heure, un jour : ils ne savent donc ce que c'est que le temps ? C'est la vie." Le bonheur de M. Droz dut être accru par la vogue de son *Essai*, et par la distinction dont l'Académie française honora son *Éloge de Montaigne*, publié en 1811. C'est ainsi qu'il traversa le règne de Napoléon, dont il ne goûta nullement le système et dont il méconnaissait même le génie.

Après la restauration, son talent prit un nouvel essor : il se signala par la publication d'un *Essai sur le Beau dans les Arts*. M. Droz l'avait composé en présence des chefs-d'œuvre que les conquêtes de l'Empereur avaient entassés au Louvre ; et il eut le mérite, fort rare alors, de sentir et de dire que ces chefs-d'œuvre n'auraient dû rester sous le ciel qui les avait inspirés. Cependant il y concentra trop exclusivement ses études et ses admirations sur les monuments de l'antiquité et de la Renaissance. Tout le vaste domaine que le christianisme a ouvert aux arts lui est demeuré fermé. Il parle beaucoup d'architecture, et n'a pas un mot pour les édifices sublimes que l'art de nos pères, l'art chrétien et national, a semés avec tant de prodigalité sur le sol de la France et de l'Europe. Mais nul ne comprenait alors ces incomparables beautés. Depuis près de trois siècles, la France s'était condamnée à les ignorer ; elle passait à côté de ses plus admirables monuments sans avoir appris à les regarder. Pendant le grand siècle, pas un poète, pas un prosateur, pas un prêtre même, ne leur avaient consacré le moindre hommage ; et les esprits les plus cultivés, tels que Fénelon ou Fleury, n'en parlaient qu'avec dédain.

Il était réservé à notre époque de réhabiliter vingt générations d'artistes, créatures inconcuses et sublimes de nos cathédrales, de nos cloîtres démolis, de nos châteaux en ruine, et des innombrables trésors de peinture, de sculpture, de musique, qui ornent la vie de nos aïeux et dotent l'Europe du moyen âge d'un art dont la féconde originalité n'avait rien à emprunter ni à envier au paganisme.

C'est parmi vous, Messieurs, que sont venus siéger les apôtres désormais victorieux de cette autre et meilleure renaissance, qui est à la fois une conquête pour notre gloire nationale et une mine abondante pour l'avenir de l'art.

En 1823, à l'âge de cinquante ans, après avoir étudié les diverses théories morales enfantées par la raison humaine dans tous les pays et dans tous les siècles, M. Droz publia le résumé de ses recherches sous ce titre : *Philosophie morale, ou des différents systèmes sur la science de la vie*. Dans cet écrit l'assurance du langage ne déguise pas toujours les incertitudes de la pensée. Mais l'amour du bien, la recherche du vrai, le désir passionné du bonheur des hommes, y respirent partout, et font respecter l'écrivain par ceux-mêmes que la fibre un peu molle de sa doctrine ne satisfait pas. On demande facilement le progrès lent et sérieux de la vérité dans son esprit. On assiste à la lutte qui va désormais remplir sa vie, au conflit de son respect pour les préjugés et les superstitions de son éducation intellectuelle, avec la révolte de son âme droite et

pure contre tous les systèmes incomplets ou factices. Déjà les sommets de la vérité commencent à s'éclaircir pour lui.

La *Philosophie morale* lui ouvrit les portes de l'Académie. Il y entra en 1824, et vint avec honneur rejoindre parmi vous les amis de sa jeunesse. Andrieux, Auger, Picard, Roger, Campenon, esprits aimables et distingués, dont la cordiale et fidèle affection avait fait jusque là l'honneur et l'attrait de sa vie.

La politique ne pouvait enchaîner une âme comme la sienne, naturellement portée vers des contemplations plus hautes. Mais là encore cette âme toujours avide de vérité flottait dans la vague ; elle n'était arrivée qu'à des résultats qui ne pouvaient pas la satisfaire. Toutefois, et même à cette époque encore inachevée de son développement intellectuel, M. Droz touche et entraîne par des qualités de plus en plus rares dans la vie littéraire : la sincérité, la simplicité et la modestie. Il ne suppose jamais : il ne joue pas un rôle ; parce qu'il savait penser et écrire, ne se croyait pas appelé à gouverner le monde ou à le bouleverser. Il ne tente rien d'usé, rien d'outré. Il ne recherchait pas pour lui-même la louange, et ne la prodiguait jamais. Aussi ne connaît-il point le beson de cultiver la popularité, ni d'exploiter ce triste commerce entre l'orgueil et l'admiration dont Bossuet disait déjà : "On loue pour être loué ; on fait honneur aux autres pour en recevoir ; et on se paie mutuellement d'une si vaine récom-pense."

D'ailleurs de jour en jour sa marche devenait plus assurée ; sa plume acquérait une trempe plus mâle et plus vigoureuse. A la chaleur un peu superficielle, à l'émotion quelquefois déclamatoire et par trop continue de ses premiers écrits, succède un style qui, sans cesser d'être pur et noble, commence à traduire l'énergie croissante de ses convictions. Le style et l'homme se révèlent enfin avec toute leur valeur dans le grand travail historique qui fut son œuvre capitale. Il s'y était préparé par de laborieuses études et des recherches prolongées ; car il poussait jusqu'au scrupule le respect du public et de lui-même. Le premier chapitre de son court ouvrage sur la philosophie morale fut écrit sept ans avant qu'il ne le fit imprimer, et il travailla pendant trente ans sans relâche à son *Histoire de Louis XVI*. Cette longue et patiente étude explique l'attitude particulière de ce livre pour tout lecteur ami de la vérité, dans un temps qu'on a voulu habituer aux dangereux mensonges de l'improvisation historique.

J'ai hâte, messieurs, de vous parler de ce grand ouvrage, qui constitue les véritables droits de M. Droz à la reconnaissance publique et à l'estime de la postérité. Vous en connaissez le titre complet : *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévoir ou diriger la révolution française*. Ce titre est un peu long, mais il est le résumé du livre et de l'excellente pensée de l'auteur. En vain son libraire lui fit des observations, lui représenta que cet périphrase effrayait le public et nuirait au succès : M. Droz tint bon. Il aime mieux consulter sa conscience que sa renommée. Il eût raison, messieurs, pour sa renommée. Le public eût confondu son livre avec tant d'autres, plus éclatants et plus populaires, sur la révolution française ; tandis qu'en maintenant au frontispice de son œuvre la pensée qui en fait le fond, il se classe à part, et franchit au profit de la vérité et de la société un problème trop souvent résolu contre l'une et l'autre.

Il proteste donc, dans son histoire, contre cette fatalité mensongère qu'on a donnée pour

32-Voir la 4e page

### FREZZERON.

#### BERTAL.

#### Episode des Guerres d'Afrique.

La Mitidja dormait, éclairée par la lune, confiant au souffle d'une fraîche nuit d'être ses palmiers, ses platanes et ses larges figuiers ; obliques de la veille, insouciantes du lendemain, et jouissant du présent.

D'un air en heure le muezlin criait du haut des minarets sa prière de nuit.

Puis, une ombre projetée aux flancs des grands ravins, jonnait un hurlement et glissait dans les herbes.

C'était le chacal, à la tête pointue, qui suivait la piste de quelque ginboû ;

Ou l'hypène efflanquée, dont la prunelle ardente interrogeait la plaine.

Coleah et Biddah, les deux sœurs jumelles, Pune en face de l'autre et se tendant les bras, s'élançaient, toutes blanches, de la verdure humide, où baignaient leurs pieds, ne disant qu'à la nuit les mots mystérieux que la brise emportait vers les étoiles brillantes.

Deux cavaliers gravissaient une élévation sur laquelle s'élevait, entouré de chênes verts, d'arbuscules, de lentilles et de plantes rampantes, un gracieux marabout avec son croissant de neige et sa source limpide.

C'était un de ces frais oasis jetés dans cette plaine brûlée, comme l'Espérance et la foi dans le cœur de l'homme.

C'était un peu de repos accordé par le Ciel au pèlerin patient.

L'apparence et le costume des deux cavaliers semblaient annoncer des Arabes de l'Atlas, l'un déjà bien loin du printemps de la vie, l'autre paraissant avoir quinze à seize ans au plus.

Ils cherchaient un abri pour eux et leurs montures fatiguées.

— Ben-Ali, dit le plus âgé des voyageurs, en mettant pied à terre plus lestement que n'auraient pu le faire soupçonner son grand âge, mets les entraves aux chevaux et laisse-les chercher une nourriture qu'ils ont si bien méritée.

Pendant que le jeune garçon exécutait cette tâche, le vieillard réunit et alluma, à l'aide d'un pistolet, quelques branches sèches, dont la lueur inattendue réveilla et mit en fuite, au milieu d'un concert de cris rauques et perçants, les oiseaux endormis sous le feuillage épais, mais ce bruit ne dur qu'un instant et tout redevenit silence.

C'était une belle tête que celle du vieillard, debout devant ce feu de bivouac, auquel il présentait, plutôt par fantaisie que par besoin, deux mains ridées, nues et nerveuses, largement attachées à deux vigoureux bras. Son œil brillant, la souplesse de ses mouvements, son air martial, auquel ajoutaient encore un riche fusil porté en bandonnière et deux magnifiques pistolets dont l'étui s'avancant sur la poignée d'argent d'un large yatagan, offrait un singulier contraste avec la barbe blanche qui couvrait sa poitrine ; il était en-

veloppé dans un burnous blanc, dont le large capuchon ramené sur sa tête ne laissait voir que d'une manière douteuse des traits blâlés par le soleil ; on eût dit, sous la double clarté de la lune et du feu, au pied de ce marabout isolé, dont la source sonore semblait être la voix, on eût dit une apparition sortie d'un creuset fantastique.

Son compagnon, jeune, svelte, élané, aux teintes pâles et incertaines, le regardait en silence, comme s'il eût attendu quelques paroles de lui, et jetait de temps à autre un regard de satisfaction sur les chevaux occupés à paître l'herbe longue et fournie.

— Mon père, dit-il en voyant le silence continu du vieillard, nos chevaux finissent la journée plus gaiement qu'ils ne l'ont commencée.

— C'est que l'animal lui-même, mon enfant, subit la loi du devoir, dont l'accomplissement est presque toujours suivi d'une récompense immédiate ; nos chevaux non seulement jouissent de nos caresses, c'est là notre liberté d'ici bas ; la loi du devoir, Ben-Ali, et le best qui, seul, nous maintient sur les flots agités de la vie ; et malheur ! malheur ! à qui s'en affranchit.

— Il me reste encore un morceau de pain blanc et un quartier de mouton que j'ai rapporté de la grande ville, dit le jeune Arabe, en sortant ces provisions du fond d'une besace de peau.

— Eh bien, mange ; quant à moi, je n'ai pas faim, répondit le vieillard ; puis il ajonta,

tandis que son fils, assis auprès du feu, se livrait à son apétit :

— Elle ne sera pas toujours grande cette ville renégate, où la religion est le fer, et Dieu le général, cette Alger, qui n'a pas serré dans une étreinte de mort l'audacieux étranger profanant son croissant, et baignant des boutiques et des cafés sur les ruines de ses saintes mosquées ! Allah ! Allah ! un peuple qui ne s'appuie pas sur toi, passera comme l'herbe des champs, et tombera sous ton souffle vengeur ! Et, laissant pencher sa tête sur sa poitrine, il resta comme absorbé par une pensée profonde.

Tout-à-coup il tressaillit, releva vivement la tête, sembla écouter un bruit éloigné, puis, agitant brusquement le feu, qui ne jetait plus qu'une lueur incertaine, il indiqua silencieusement à son fils une masse blanche se mouvant dans la plaine, à un quart de lieue à peine de l'endroit où ils étaient établis.

— Ce sont des tribus en marche pour quelque expédition ; peut-être vont-elles au-devant des Français partis hier matin d'Alger un instant avant nous, pour tirer vengeance du meurtre de leurs fauchers, — se dit en lui-même le vieillard, qui observait attentivement l'approche de cette masse se dirigeant vers eux avec la vitesse d'un nuage que pousse une tempête ; bientôt il put distinguer les cavaliers arabes au nombre de 7 à 800.

— Arrivés à une portée de fusil du marabout dont les séparait un ravin large et profond s'étendant de l'Ouest à l'Est, sur une longueur de quelques centaines de pieds, ils descendi-

rent, malgré la rapidité du p'an qui y conduisait, jusqu'au fond de cette large fissure, et disparurent bientôt au milieu des broussailles dont elle était couverte.

Pendant quelque temps les deux voyageurs attendirent, immobiles, pour voir la direction que prendrait cette troupe au sortir du ravin.

Mais rien ne parut sur l'autre bord ; on eût dit que, semblables à ces pertes sotteraines qu'éprouvent certains fleuves, les cavaliers avaient été engloutis dans la terre sans qu'un seul restât, même pour rendre compte d'un aussi grand désastre.

— Ben-Ali, mon enfant, pas un mouvement, pas un cri, ou nous serions perdus ; il y a ici une embuscade dressée sans doute aux Français par les tribus du Sahel ; ce sont nos plus grands ennemis ; si elles pouvaient soupçonner que le caïd de *Suk-el-Erba* est ici, sans protection, sans suite, j'aurais bientôt vécu ! Puis il murmura tout bas : Allah veuille que je n'aie pas à regretter la curiosité qui m'a fait entreprendre ce voyage d'Alger ; tout ce que je lui demande, c'est de ramener sain et sauf à la tribu l'enfant qui doit porter mon nom et que pleurerait sa mère ; ou bien (et le caïd serait violemment la poignée de son yatagan) une mort précédée d'une vengeance éclatante !

— Mon père, n'entendez-vous rien, s'écria vivement Ben-Ali ?

— Non, rien, répondit le caïd en prêtant une oreille attentive.

— Là-bas, dit-il, en montrant le nord-est ;

Nouvelles de Rome.

La sacre-congrégation des Rites a tenu le 27 Janvier une réunion générale extraordi-

Quant au vénérable Grande, c'est un autre enfant de la péninsule hispanique. Né le 3 Mars 1546, dans la ville de Carmona, il mourut à Xérès en l'année 1600.

Le carnaval s'est ouvert le samedi 14 février avec une grande affluence de romains et d'étrangers. Un temps superbe a constamment favorisé. Les officiers et les soldats français y ont pris comme les années précédentes, la part la plus active.

Les grandes familles de Rome, les Borghèse, les Tolonia, les membres du corps diplomatique, si entre tous M. de Rayneval, auassadeur de France, rivalisent de zèle à donner les fêtes les plus somptueuses et les plus brillantes.

CONVERSION DE LA PETITE NIÈCE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.—On lit dans L'impartial du Nord, que la petite nièce de l'empereur de Russie est arrivée à Valenciennes avec la supérieure de l'ordre de St. Vincent de Paul.

Depuis quelques jours l'une des deux familles en question ont été les communiés tendant à passer l'émigration canadienne vers le Bourbonnais.

PIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE (et non pas évangélique). Le Dundee Advertiser rapporte que des marchands épiciers ont reçu des sacs de blé, illustrés avec des scènes et des textes de l'écriture sainte.

maintenant, je n'entends plus rien ! Mais... où est le bruit qui se rapproche ; entendez-vous ?

En effet, la longue continuité des sons qu'on entendait en ce moment, et l'étendue du terrain d'où ils semblaient partir, annonçaient la marche d'un corps de cavalerie assez considérable.

Alors les officiers de ce détachement se réunirent autour de leur commandant. Vieux chef d'escadron blanchi sous le harnais : — Messieurs, leur dit-il, nous ne passerons pas ce marabout, nous sommes plus éloignés du corps d'expédition que ne le permet peut-être la prudence ; la plaine est en mouvement, et chaque broussaille, chaque ravin, peut cacher un ennemi ; cet endroit est assez accidenté, ajouta-t-il, en regardant autour de lui, et je serais bien aise que nous l'explorassions, avant de le quitter ; faites venir le guide arabe qui nous a conduits jusqu'ici, il nous aidera dans cette reconnaissance.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 MARS 1852.

PREMIÈRE PAGE :—Académie Française. Discours de M. de Montalembert. FEUILLETON :—Bertal, Episode des Guerres d'Afrique.

L'Emigration Canadienne aux Etats-Unis.

La dépopulation graduelle du Bas-Canada par l'émigration d'une foule de canadiens aux Etats-Unis est depuis quelques années un fait alarmant sur lequel la presse française de ce pays a été la première à donner l'éveil et qui a même dans ces derniers temps occupé l'attention de notre législature.

Un fait récent vient à l'appui de cette observation. On a pu voir en décembre dernier, un journal de cette ville n'oser avouer son faible pour l'émigration, et tout au contraire, s'en défendre par cet argument merveilleux, qu'il ne pouvait l'empêcher.

Il existe donc une feuille canadienne, au moins par son titre, qui approuve tacitement l'abandon du sol natal, et la facilité même de son mieux par la publication de lettres apocryphes datées de Bourbonnais.

Si nous avons appuyé sur le caractère anonyme de cette dénonciation, c'est qu'en vérité ce trait seul la rend nécessairement suspecte. Deux prélats, deux hommes éminents par leur position et par leurs vertus, communiquent ensemble par lettres ; une portion de cette correspondance, que l'on juge de voir intéresser le public, est mise au jour, sous le nom

respectif et de l'auteur de la lettre citée et de celui qui la reçoit. De ce moment, sans égard à la bonne foi du moins présumée d'un acte aussi public, un quibus aura le droit de s'interposer entre les deux correspondants et de dire à l'un : "vous avez publié cette lettre, l'extrait que vous en avez publié n'est ni exact ni fidèle !"

MEURTRE.—Hier sur le soir, un militaire en retraite du nom d'Andrew Merville, ayant sa demeure sur la rue Campan, faubourg Qué-

bec, fut appréhendé au corps pour avoir assassiné sa femme à l'aide d'un razor dont il lui avait coupé la gorge. Appelé pour donner ses soins à la malheureuse victime, le Dr. Godfrey ne retrouva plus qu'un cadavre.

Le Président de la Société des Ouvriers de St. Hyacinthe nous demande l'insertion de l'écrit ci-dessous et nous acquiesçons à son désir :

Messieurs, Votre bienveillante adresse du mois d'octobre dernier ne m'est parvenue que cette semaine.

Quoique le prêtre ne doive jamais avoir en vue de plaire aux hommes, cependant le Dieu bon a voulu que les bénédictions de ses amis coulassent souvent comme un baume délicieux sur l'âme du prêtre. Il m'est donc permis de recevoir avec joie et reconnaissance les vœux dont les membres de la Société des Ouvriers de St. Hyacinthe veulent bien accompagner mes pas de missionnaire dans la nouvelle et rieuse carrière que la divine providence a ouverte devant moi.

Comme vous, je regrette les circonstances qui forcent un si grand nombre de Canadiens de chercher une meilleure existence sur la terre étrangère ; mais je suis heureux que vous approuviez la pensée qui m'a fait consacrer le reste de mes jours au salut de ces chers compatriotes.

Sous le rapport de la nationalité Canadienne, le flot de l'émigration, qui entraîne un si grand nombre de Canadiens vers les Etats-Unis, est un véritable malheur ; mais, regardé au point de vue catholique, l'émigration des Canadiens vers l'Union Américaine est un fait immense qui nous révèle les misères séculaires de Dieu.

Après avoir enrichi le peuple Américain de toutes les bénédictions de la terre, il est visible que Dieu veut éclairer cette admirable nation des lumières de la vraie foi. Et alors, ce n'est pas une petite consolation de penser que les nombreux catholiques que la main de Dieu arrache du Canada et de l'Irlande, deviennent les propagateurs de la foi et ont la sublime mission d'assurer à l'Eglise de Jésus-Christ ces vastes contrées de l'Ouest.

Je sens donc mille fois heureux si le ciel, après avoir exaucé vos vœux et les miens dans l'établissement de l'Immaculée société de tempérance, en Canada, veut répandre ses bénédictions sur mes faibles travaux parmi les Canadiens qui sont déjà rendus et qui pourraient venir plus tard recueillir leur part des immenses richesses que la main de la Providence a semées avec tant de profusion dans ces vastes prairies.

Vous le dire bien recevoir l'expression de ma plus vive reconnaissance pour les bons souhaits que vous m'adressez, et croyez-moi bien votre très dévoué serviteur.

Notice Biographique sur le R. P. Scheansky, de la Compagnie de Jésus, mort à Montréal au Collège Ste.-Marie, le 12 mars 1852.

Le Père Charles Scheansky était de Moravie, province d'Autriche ; il naquit le 2 novembre 1807, à Wippen.

Il fit ses premières études chez les Bénédictins de Braun, pour lesquels il conserva toujours une tendre affection. Entin par l'attrait de l'étude des langues, et de celle de la musique, qu'il avait cultivée avec un très grand soin, il voyagea pendant plusieurs années en France, en Angleterre, et surtout en Italie, sachant partout se faire estimer et chérir par ses rares qualités d'esprit et de cœur.

A cette époque, la grâce divine agissant fortement sur son âme, le poussa à quitter le monde où ses talents, ses études, et ses relations de famille semblaient lui promettre une carrière brillante ; il résolut donc de se consacrer entièrement à Dieu, et, afin de mieux

tour de nous, pendant que le chirurgien remplira son devoir. — Mettez surtout une vedette près de ce marabout qui domine la plaine, et que ce soldat veille attentivement au moindre bruit !

Après avoir donné ces différents ordres avec calme, le commandant rejoignit le chirurgien qui, penché sur les victimes dont le sol était jonché, cherchait celles où la vie offrait encore quelque espoir.

Les vedettes ayant été placées suivant l'ordre du chef, les officiers veillèrent à ce que leurs hommes rajustassent ou reparessent promptement tout ce qui était brisé ou dérangé !

L'un remançait son cheval, un autre redressait sa couverture penchée, celui-ci échangeait ses armes brisées avec celles d'un évadé, celui-là étanchait le sang d'une blessure légère ; tous travaillaient vite et silencieusement, et quand le commandant revint avec le chirurgien, tout était prêt pour le départ.

Comment, tous morts ! dit-il à l'esculape qui refermait une grande troussée verte, dont les instruments d'acier brillaient comme des diamans.

— Tous !

Deux hommes parurent en ce moment sur le monticule, la vedette sphais et un Arabe tenant un yatagan en main ; celui-ci parlait avec chaleur, montrait le ciel qu'il semblait invoquer, et disparaissait bientôt derrière le marabout.

Assurer de la volonté divine, et se mettre plus en état de mieux l'accomplir, il se rendit à Rome pour y suivre les cours de sciences au Collège Romain. Il avait alors 32 ans. A la suite de ces cours, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 30 Novembre 1841. Après son noviciat, il fut envoyé à Innspruck, dans le Tyrol, où il passa trois années à l'étude de la Théologie, à la suite desquelles un de ses vœux les plus ardents fut exaucé, quand on lui permit de se consacrer aux missions d'Amérique. Il arriva à New-York en Novembre 1846, et fut placé au Collège de Fordham, où il fut ordonné prêtre le 31 Mai de l'année suivante.

Il débuta dans l'exercice du saint ministère, sur un théâtre digne du dévouement religieux dont il avait déjà donné de si belles preuves. Le typhus faisait alors d'affreux ravages à Montréal, où plusieurs prêtres, ayant déjà trouvé une mort glorieuse, et les autres étant épuisés, Mgr Bourget, qui les encourageait tous, plus encore par ses exemples que par ses paroles, eut devoir appeler à son secours les Révérends Pères Jésuites de New-York. Le R. P. Provincial ayant communiqué à ses religieux cet appel de Mgr l'Evêque de Montréal, ce fut à qui obtiendrait l'honneur d'une mission si périlleuse. Le P. Scheansky réussit à obtenir cette faveur avec cinq autres de ses généreux confrères. Ce qui rendait son ministère plus utile encore, c'était l'avantage qu'il possédait de parler très facilement de la partie des langues d'Europe, l'anglais, le français, l'italien, l'allemand, le Morave, etc. ; les quatre premières lui furent ici d'un grand secours.

La maladie disparut au commencement de l'automne, mais il restait encore un grand nombre d'émigrants trop pauvres ou trop faibles pour continuer leur route, ou trouver à se placer pendant l'hiver. Ils restèrent donc aux Shels, où l'administration ayant fait préparer une chapelle, le Père Scheansky, conjointement avec le Père Teller, fut chargé de cette pénible mission ; mais ses forces ne répondant pas à son zèle, et dans le courant de Janvier 1848, il fut atteint par le typhus qui le conduisit au portes de la mort. Après plus d'un mois d'une convalescence nébule, il put retourner auprès de ses chers immigrants des Shels.

Vers cette époque, on songea à mettre à profit sa connaissance de la langue allemande ; une congrégation exclusivement composée d'allemands fut fondée, et le Père Scheansky chargé de la desservir, d'abord dans la chapelle des Sœurs-Grises, puis aux Récollets, et enfin au Collège Ste. Marie. Outre le soin de cette petite congrégation, le Père Scheansky fut aussi adjoint à trois autres prêtres, employés par les MM. du séminaire pour aider à la desserte de l'immense congrégation irlandaise de St. Patrice. Enfin, au mois de Septembre 1851, il reçut de ses supérieurs la direction du noviciat. Le 5 Mars il fut saisi d'une violente inflammation des intestins ; dès le lendemain, il comprit qu'il était frappé à mort par cette cruelle maladie, mais il ne perdit rien de son calme ordinaire et de sa douce résignation ; au contraire, il disait souvent, le sourire sur les lèvres : " Cupio dissolvi, et esse cum christo."

Il demanda les sacrements, et le 12 au soir, ce vœux suprême fut exaucé. Il a été enseveli le 14 dans les caveaux de l'église cathédrale. On peut lui appliquer en toute justice ces paroles de l'Ecriture : " Brevi vivens tempore, explevit tempora multa."

Actes officiels. BUREAU DU SECRÉTAIRE, Québec 20 Mars 1852. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général faire les nominations suivantes, savoir :

L'Honorable Joseph Bourret, pour être Recorder de la Cité de Montréal.

Messieurs John Keegan et Edward Colgan, pour être Conseillers Municipaux pour le Township de Cranbourne, dans la Première Division Municipale du Comté de Dorchester.

Il a aussi plu à Son Excellence nommer les Messieurs suivants pour être Juges de Paix savoir :

Dans le District de Montréal : John Mathewson, de Montréal, William

La vedette se mit à descendre précipitamment la hauteur.

— Que font cet Arabe et ce sphais, s'écria le commandant ? — Pourquoi le sphais ne tue-t-il pas l'Arabe ? s'écrièrent plusieurs voix. — Et, montant à cheval, quelques sphais s'élançaient déjà de ce côté, lorsque la voix du chef les fit rentrer dans les rangs. — Allons ! un officier qui n'a pas peur de la mort, et pourquoi surtout cette vedette abandonne son poste.

Un officier lure, qui se trouvait à côté du chef d'escadron, partit au galop en se portant sur le sphais qui revenait vers eux, et l'arrêtant brusquement par la bride de son cheval, lui demanda en mauvais français pourquoi il quittait son poste et n'avait pas tué l'Arabe qu'il haussait derrière lui.

— Le turc ! s'écria un rressallant le jeune homme pâle et frêle auquel s'adressait cette question ; le turc !

— Oui ! Si tu as peur, je vais le tuer, moi ! — Et le lieutenant lure se préparait à gravir le mamelon pour exécuter son dessein, lorsque le sphais le retint.

— Non ! dit-il, avec force, je viens demander le secours du chirurgien.

— Es-tu blessé ? répondit froidement l'officier ; en ce cas, va-t'en, bien qu'il eût été plus convenable de rester à ton poste. Un bon soldat ne doit jamais le quitter ; moi, qui ne suis pas un soldat, je vais envoyer lâ-haut cet Arabe rejoindre ses camarades de lâbas ; — laisse avancer mon cheval.

(A continuer.)

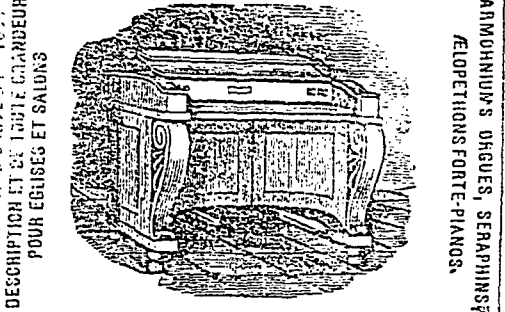


explication et pour excuse aux plus tristes at- tentants de notre histoire. Il déclare que l'un...

APPAREIL MECANIQUE SCIER LE BOIS.

LES Soussigné s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à...

SAMUEL R. WARREN, No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spé-

vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en...

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTUEIL, COMITE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de Ottawa...

REGLES. Les élèves étudieront et coucheront à l'académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec ses garnitures...

LES Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul...

LOUIS RICARD, AVOCAT, RUE ST. VINCENT, No. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

PEINTURES HUILES, LE Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul...

SUITE DE L'INSTITUTEUR. 2EME EDITION.

TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITÉ: La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de repou, etc.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, DE DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

JOSEPH T. DORVAL, MAITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la 4e. maison de l'enclosure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANS, entretenant toute ESPECE D'OUVREAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de sa patronage.

COLLEGE JOLIETTE.

LE Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1re. Année.—Éléments des deux langues; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. . . . . 3 0 0 Piano. . . . . 3 0 0 Musique. . . . . 1 10 0 Les autres instruments. . . . . 0 5 0 Dessin. . . . . 0 2 0 Abonnement à la bibliothèque. . . . . 0 2 0 CHAMPAGNEUR, Ptre.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table listing steamship departures to Liverpool, including ship names, dates, and agents.

LOUIS RICARD, AVOCAT, RUE ST. VINCENT, No. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

SITUATION DEMANDEE. UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet OFFICE pour quelque Eglise de la Campagne. S'adresser à ce Bureau, Montréal, 20 janvier 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, DE DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

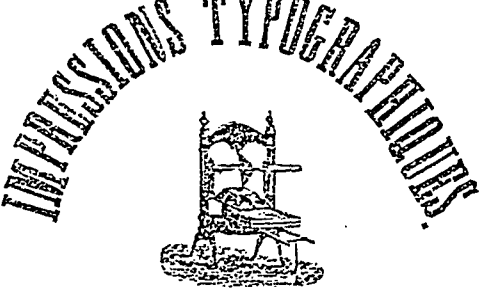
ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France. LE Soussigné très-reconnaisant du grand encouragement que lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec égard de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIERES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France.

AVIS AUX ORGANISTES. LE Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANCOIS LECUYER, Organiste.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.



IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES. On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPECE.

LIVRES NOUVEAUX

LE TRIOMPHE DE L'EVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde revenu des erreurs du phylsophie moderne; traduit de l'Espagnol par J. P. A. Buzard Des Echelles, 1 gros vol. 8°. GALVÈS, Manuel des Confesseurs, composé de la Prédication sainte pour l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence; 2o. de la pratique des Confesseurs et du traité de la confession-générale de B. Léonard de Port Maurice, 3o. des Instructions de St-Charles aux Confesseurs, 5o. des avis de St-François de Sales aux Confesseurs, 6o. des conseils de St-Philippe de Néri, 7o. des avis de St-François Xavier aux Confesseurs, 1 vol 8o.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, de qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s. E. R. FABRE, et Cie. Montréal 23 Mai, 1851.

TAFFIERSERIES FRANCAISES de 8 sous (à) chelins le douze. VIEILLEUSES et FROMAGES de GRUYERE. A vendre par E. R. FABRE & Cie. Montréal 23 mars 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

LE Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en main un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gautrés, dorés sur tranche.

Formulaire de prières Paroissien Romain Journée du Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites au St. Sacrement Miroir des Ames Mois de St. Joseph

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT. THOMAS M. SIMONS, ECR., SECRETAIRE.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achat de lots de terre, de démas des patentes, réclimations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc. BUREAU à Québec, coin des rues Ste. Famille et St-Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASIE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. RAY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0 On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES:

Table showing rates for advertisements, including columns for number of lines and duration.

REDACTEUR: F. M. DEROME, AVOCAT, Coin des rues Mig nonne et St. Denis. IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE: JOSEPH RIVET, près de l'Evêché, Montréal.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES

ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamer et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans l'Etat et dans le Bas-Canada. Etude à N° 1, rue St-Dominique, porte voisine de M. M. Lat main et Berthelot, avocat. Montréal, 18 novembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0;

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés pour 130 volumes pour £6 5. Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés et 25 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

AVENUE, A l'Evêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAIN POUR SE PREPARER A LA FETE DE LA MARIAGE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ. Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Eome. PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAIN. Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achat de lots de terre, de démas des patentes, réclimations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc. BUREAU à Québec, coin des rues Ste. Famille et St-Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASIE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. RAY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0 On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES:

Table showing rates for advertisements, including columns for number of lines and duration.

REDACTEUR: F. M. DEROME, AVOCAT, Coin des rues Mig nonne et St. Denis. IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE: JOSEPH RIVET, près de l'Evêché, Montréal.